Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Beatty: Pourquoi donc avoir plafonné l'indexation?

L'INDUSTRIE

L'ANNONCE DE LA FERMETURE DE L'USINE DE LA SOCIÉTÉ CANADA PACKERS À CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.)

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé du développement régional. Celui-ci ne convient-il pas que, du point de vue économique, il vaudrait mieux que son ministère sauve l'usine de la société Canada Packers, à Charlottetown, plutôt que de consacrer d'énormes sommes d'argent à tenter d'attirer une autre entreprise ou à payer des prestations d'assurance-chômage aux travailleurs mis à pied? Dans l'affirmative, quelles mesures, s'il y a lieu, le gouvernement prend-il pour sauver l'usine qui, comme il le sait, est le plus grand employeur privé de l'île et qui a annoncé qu'elle fermerait ses portes en septembre?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, comme le sait le député, notre ministère a déjà octroyé, si je ne m'abuse, quatre subventions à la société Canada Packers pour son usine de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous sommes manifestement très déçus que cette société ait malgré tout décidé de fermer son usine. Toutefois, de concert avec la province, nous avons financé à 80 p. 100, je crois, une étude visant une entreprise de consultation examinant les possibilités à cet égard.

LES ENTRETIENS DU MINISTRE AVEC LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre. A-t-il discuté avec la direction de la société Canada Packers, à Toronto, du projet de fermeture de l'usine en septembre? Dans l'affirmative, aurait-il l'obligeance d'informer la Chambre, et donc les Canadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, surtout les travailleurs intéressés, de l'essence de ces discussions?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, comme le sait le député, nous avons des entretiens sur la confidentialité commerciale avec toutes les entreprises du pays et il est très difficile d'en rendre compte à la Chambre, mais je dirai que je me suis effectivement entretenu avec le président de la société Canada Packers au sujet des activités que mène cette société, non seulement dans l'Île-du-Prince-Edouard, mais bien dans tout le Canada.

LA SANTÉ

ON PROPOSE LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE AVEC LES ÉTATS-UNIS SUR LES SOINS MÉDICAUX POUR LES TOURISTES

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Chaque jour, des Canadiens en vacances aux États-Unis se font refuser des soins d'urgence s'ils ne versent pas une avance. Madame le ministre entrera-t-elle en communication avec son homologue américain afin de négocier une entente réciproque sur la prestation de soins médicaux aux touristes?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, le mois prochain, je crois, je rencontrerai mon nouvel homologue des États-Unis, la personne qui remplace Dick Schweiker. Je vais étudier la valeur de cette proposition et les raisons qui la motivent et je mettrai éventuellement la question à l'ordre du jour, mais, pour le moment, je ne connais pas très bien le dossier.

LE TRAITEMENT DES CANADIENS EN FLORIDE

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le ministre sait sûrement, comme le révélait le *Star* de Toronto il y a quelques jours, que les Canadiens sont tenus en otages par les médecins et les hôpitaux de Floride. C'est un sujet de vive inquiétude pour les Canadiens qui séjournent dans cet État.

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, nous avons conclu des ententes réciproques avec certains pays, même en matière de soins médicaux. Mais si nous avons pu y parvenir dans certains cas, c'est parce que les autres pays avaient aussi leur régime public d'assurance-maladie et que nous pouvions traiter avec eux d'égal à égal. Je verrai cependant ce qu'il y a moyen de faire pour résoudre ce problème. Nous continuons de conseiller aux Canadiens qui partent en voyage ou pour un séjour de quelques mois aux États-Unis de souscrire une assurance personnelle en plus du régime national gratuit d'assurance-soins médicaux.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'ADOPTION D'UN PROJET DE LOI SUR LE CONTENU CANADIEN

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, j'ai une question à poser à propos d'emplois au ministre chargé du commerce international. Il y a environ deux semaines, les sociétés General Motors et Toyota ont signé un accord de fabrication de voitures japonaises en Californie, ce qui va donner aux Américains environ 12,000 emplois directs et indirects. Comme nous négocions encore une fois les importations de voitures japonaises, et que les négociations antérieures ont échoué sur le plan du contenu canadien, le ministre ne voudrait-il pas envisager, pour se donner du poids dans les négociations, de présenter pour première lecture à la Chambre un projet de loi sur le contenu canadien, avant que les négociations ne prennent une tournure très sérieuse, pour que les Japonais puissent voir que nous sommes sérieux quand nous parlons d'emplois au Canada?